

AGIRH Dossier de l'agent

RÉF. PRH-AGH00-F001

Présentiel - Classe à distance
2 jours - 14h
 Lieu
Sur site, Amiens, Toulouse

Public
 Gestionnaire RH/Paie

Niveau : Fondamental**Prérequis recommandés**

Avoir suivi les formations :
 Statut du personnel non médical
 Statut du Personnel Médical
 Fondamentaux de la paie du personnel non médical
 Paie du personnel médical

Connaissance Métier RH et/ou Paie de la fonction publique hospitalière

Objectifs de la formation

Savoir analyser et interpréter les différents indicateurs de suivi de la gestion des immobilisations

Moyens pédagogiques**A la charge du MiPih**

- Support pédagogique fourni : imprimé et/ou numérique
- Mise en situation réelle sur l'environnement de production (Démarrage)
- Mise en situation sur l'environnement de formation
- Travaux pratiques basés sur un cahier d'exercices

A la charge de l'établissement

- Accès internet
- Consignes de codification AGIRH/PH7
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur
- Paperboard

Programme

Modalités de connexion

Principales fonctionnalités du menu principal

Création d'un dossier agent

- Ecrans obligatoires à renseigner : Etat Civil, Adresse, Banque, Affectation, Entrée/Sortie, Grades/Echelons, Retraite, Situation familiale/Activité conjoint, Statut, Sécurité sociale, Fiche Agent, Métier, Logé/nourri (Internes)

Sélection et recherche d'un dossier ou plusieurs dossiers

Modification d'un dossier agent

- Informations obligatoires à saisir pour la gestion de la paie et de la carrière des agents
- Consignes de saisies DSN

Edition d'une décision à partir d'un dossier

Contrôles et restrictions des écrans du dossier

Duplication d'un dossier individuel

Recherche des mouvements des dossiers

Saisie collective des éléments et fichier d'intégration des variables de paie

Création d'un dossier de pré-embauche

Intervenants

Formateur spécialiste dans la gestion des ressources humaines.

**Evaluation des acquis**

Le formateur observe sur la base des travaux de mise en situation

Méthode pédagogique

Formation - Action basée sur

Modalités d'inscription

Les formalités sont consultables sur notre site internet

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toutes personnes en

et d'exercices, la progression réalisée par l'apprenant et l'atteinte des objectifs de la formation.

Une attestation de fin de formation précisant les acquis de la formation sera remise au stagiaire.

une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux pratiques

<https://www.mipih.fr/formations>

situation de handicap, contactez le service Formation Client, au **05 34 61 50 00**, pour étudier la solution adaptée à votre besoin

Date de MAJ: 08/2021

informip@mipih.fr

Toulouse : Viviane MARTY Standard : 05 34 61 50 00 - **Amiens** : Angéilna CARON Standard : 03 22 33 57 00